



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

7300 – BOUSSU

EXTRAIT DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Art.L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L1122-17 alinéa 1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu dans la salle du Conseil Communal, Rue Rogier à BOUSSU, lundi 30 janvier 2017 **à 18 heures 30.**

Fait à l'Hôtel de Ville, le 20 janvier 2017.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,



Les Bourgmestre et Échevins,

ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation du procès-verbal de la séance 22 décembre 2016.

COMMUNICATIONS DE LA TUTELLE ET AUTRES INFORMATIONS.

2. RATIFICATIONS DE FACTURES

Moulin de la Hunelle :

factures suivantes du Moulin de la Hunelle à l'article fff/12406 de l'exercice concerné:

facture n° 1601152 d'un montant de 503,66 € TVAC

facture n° 1601153 d'un montant de 2025,54 € TVAC

facture n° 1601154 d'un montant de 38,15 € TVAC

facture n° 1601151 d'un montant de 1129,54 € TVAC

Location de containers site HERBINT - Facture n°114212 du 28/11/2016 pour un montant de 1.451,03 € de la société VEOLIA

Acceptation facture désinfection logement rue de Dour - Facture n° 327/2016 pour un montant de 302,50 € de la société Stopnuisibles

Ratification facture n° 06-480-000081 du 30/11/2016 pour un montant de 49,12 € de Carrefour Market Hornu

Réparation fuite de gaz - piscine de Boussu – Facture n°1152 pour un montant de 16.371,30 € de la société Containers Clean

Réparation de chaudière - École du centre de Boussu - Facture n°2016/10/01/1819 du 27/10/2016 pour un montant de 613,86 € de la société K. Bouvé S.A.

3. COMMUNICATION DE LA TUTELLE

- Les délibérations du 24 octobre 2016 par lesquelles le Conseil communal de Boussu établit les règlements suivants sont approuvées

Redevance relative au droit d'emplacement sur les marchés établis sur le territoire de la commune	Exercices 2017 et suivants
Taxe sur le stationnement de véhicules à moteur, leurs remorques ou éléments sur la voie publique ou sur les lieux assimilés à la voie publique	Exercices 2017 et suivants
Taxe sur les débits de boissons	Exercices 2017 et suivants
Taxe sur les logements ou locaux meublés offerts en location ou loués	Exercices 2017 et suivants
Taxe sur les immeubles bâtis inoccupés	Exercices 2017 et suivants
Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés	Exercice 2017

- La délibération du 28 novembre 2016 par laquelle le Conseil communal de Boussu établit, pour les exercices 2017 et suivants, une redevance sur l'occupation du domaine public par les loges foraines et loges mobiles est approuvée.

SERVICE DES FINANCES - TAXES - GESTION BUDGET & MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

4. Cotisations et subsides inscrits au budget de l'exercice 2017- Arrêt des modalités d'octroi et de contrôle.

TRAVAUX

5. Service extraordinaire
Marché public de travaux – Remplacement de l'éclairage public – Esplanade du Grand-Hornu – n° Geolum 104/02111 - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION DU MARCHE / ATTRIBUTION (spécificité).
6. Service extraordinaire
Marché public de travaux – Remplacement de l'éclairage public – Esplanade du Grand-Hornu – n° Geolum 104/02128 - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION DU MARCHE / ATTRIBUTION (spécificité).
7. Rénovation de l'école du Foyer moderne - Mission PEB Désignation de l'IDEA.

MOBILITÉ

8. Règlement complémentaire sur le roulage – Dans la rue des Arbalestriers, entre le n°5 et la rue Bonaventure, les mesures antérieures relatives au stationnement sont abrogées, le stationnement est organisé en partie sur les larges accotements en saillie du côté impair entre n°5 et la rue Bonaventure, du côté pair entre le n°10 et 40.

SERVICE FONCIER - REGIE FONCIERE

9. Approbation du projet d'acte d'acquisition d'un immeuble sis rue de la Fontaine n°2/4 à Hornu pour démolition et création d'un parking.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

10. Activités du mercredi après-midi des 3 sites (Alliance - Calvaire – Grand-Hornu « Les P'tites Abeilles) – Opération vente du Marché de Noël au profit du home Guérin à Boussu.

HUIS CLOS

1. Mise à disposition par le CPAS d'un Article 60 – Services Travaux (K.K.).
2. Ratification des désignations des intérimaires et des temporaires